

telles conversations, ils ont adopté, en conformité de l'article 9 de l'entente, la méthode d'affermage à titre de politique du ministère

L'hon. M. DURANLEAU: On me dit qu'il y a eu des conversations entre le ministère des Pêcheries et le gouvernement de l'île avant l'émission des avis d'affermage. Il a été convenu que la politique serait celle qui était exposée dans les avis publiés en 1931 dans le *Charlottetown Guardian*, le *Patriot* et autres journaux.

(L'article est adopté.)

Pour aider à la conservation et au développement de la pêche en haute mer de la consommation du poisson, \$136,000.

M. NEILL: Monsieur le président, quelques mots au sujet de ce crédit. Je prie le ministre d'étudier la possibilité d'accorder une prime à la préparation du chien de mer. On accorde les primes avec facilité, de nos jours. Celle-là serait tout à fait motivée. Le chien de mer est plus destructeur que le requin. Non seulement, il mange le poisson, mais il détruit les filets. Le requin détruira un filet s'il s'y trouve pris, mais il ne fréquente pas les eaux où l'on étend les filets à l'ordinaire.

Qu'on me permette de citer l'exemple d'une usine de réduction qui a fait l'essai de la préparation de ce poisson. Cette usine était exploitée par une entreprise de conserves qui voulait ainsi donner du travail à ses ouvriers. Il n'y avait pas de frais généraux, mais on constata une perte de \$2 par tonne sur 3,200 tonnes de poisson préparé. Le patriotisme est un beau sentiment, mais on ne peut s'y maintenir bien longtemps, à raison de \$2 la tonne. L'usine a dépensé \$27,000, en plus de \$7,000 pour la main-d'œuvre blanche. On a consacré environ \$15,000 au poisson, dont une partie avait été prise par des Japonais. L'exploitation ininterrompue de cette usine fournirait de l'emploi à des ouvriers en ces temps de chômage; elle serait aussi d'une grande utilité pour les pêcheurs. On dit souvent que le chien de mer se trouve dans toute l'étendue du Pacifique et aussi dans l'Atlantique, je conjecture qu'il serait tout aussi inutile de tenter de le tuer que de vouloir pomper toute l'eau de l'océan. Voilà un raisonnement qui semble bien plausible. Mais la réalité est autre. L'océan ne renferme pas telle quantité de poisson par mille carré ou verge carrée; certains poissons fréquentent certaines régions. Si on les détruit dans ces régions, on en remarque l'absence pendant longtemps. On a établi une usine de réduction sur les îles de San-Juan au sud de la Colombie-Anglaise, mais on pouvait obtenir assez de poisson des eaux environnantes, bien que ce soit à proximité du golfe de Géorgie dont je parle.

Je peux citer un autre exemple, dans le cas des baleines. Il y a quelques années, on se livrait à la chasse intense de la baleine et on en retirait de bons profits. On a construit trois postes sur la côte occidentale de l'île de Vancouver, puis on a décidé d'en élever un autre dans le golfe de Géorgie. On avait remarqué l'abondance des baleines entre l'île et le continent. On les voyait partout souffler et l'on espérait faire de bonnes prises dans ces eaux relativement à l'abri. Cependant, ils n'ont pu en attraper que dix-neuf; c'étaient des baleines, je crois. C'était là, je pense, toutes les baleines qui existaient dans cette région, et il s'est écoulé plusieurs années avant que les baleines d'ailleurs vinssent dans cet endroit. Cela a pris, je crois, dix ou douze ans. Cela vient à l'appui de ce que je veux prouver, c'est-à-dire, que si vous encouragez effectivement la prise de ces chiens de mer dans le golfe de Géorgie il n'en viendrait pas immédiatement d'autres des autres sections de la côte du Pacifique. Les morses sont détruits et, bien que tout l'océan Pacifique leur soit ouvert, leur destruction a été avantageuse aux pêcheurs à la seine de la localité.

L'usine de réduction particulière dont je parle ne payait aux pêcheurs que \$3 la tonne pour le poisson. Le pêcheur ne pouvait subvenir à ses besoins à ce prix réduit qui ne permettait pas même à l'usine de faire face à ses dépenses. On suggère d'accorder aux hommes une prime d'une piastre par tonne et à l'usine de réduction 50 cents par tonne, afin de lui permettre de poursuivre ses opérations. Je désire citer quelques chiffres afin de prouver les grands avantages que vaudrait le maintien de cette usine. Le rendement de 3,200 tonnes que produit cette usine représente, en somme, 400,000 chiens de mer. D'après le dernier rapport du ministère des Pêcheries, le nombre de saumons pris l'an dernier s'est élevé à 37 millions. Ces chiens de mer ont la mauvaise habitude d'attaquer le saumon et d'en manger la meilleure partie. Naturellement, le saumon en meurt. Quand le chien de mer a faim de nouveau, il attaque un autre saumon. Il est exact de dire, je pense, que chaque chien de mer mange au moins quatre saumons par jour. D'après ce calcul, le nombre de chiens de mer pris chaque année aurait détruit seize fois la prise totale de saumon l'an dernier.

Le département existe pour l'encouragement de l'industrie de la pêche, et je ne vois pas comment il pourrait mieux atteindre son but. Ce crédit doit servir à la conservation et au développement de la pêche en eau profonde et de la consommation du poisson, ce que l'on ne saurait mieux faire qu'au moyen de la prime dont je viens de parler. Si cela n'est pas possible, plus bas sur la même page, se